

Échos du conseil

SÉANCE DU 23 JANVIER 2017

Contribution à la CPEM

On autorise le versement à la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM) d'une contribution au montant de 1 319 100 \$ pour l'année 2017, selon les modalités de versement suivantes : janvier : 124 874 \$; de février à juillet : 124 871 \$/mois ; de août à décembre : 89 000 \$/mois.

Contribution à la CMM

On autorise le versement à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'une contribution provisoire au montant de 1 092 981 \$, pour l'année 2017.

Livraison de fleurs

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Serres Jacques Brisebois & Fils, la soumission relative à la fourniture et à la livraison de fleurs, pour un prix global approximatif de 36 229,48 \$, incluant les taxes.

Assurance collective

La Ville confirme son adhésion au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurance collective pour les municipalités et organismes dans le cadre d'un achat regroupé et confier à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat. Le contrat octroyé sera d'une durée d'un an renouvelable d'année en année, sur une période maximale de cinq ans.

Fabrique de la paroisse de Saint-Hermas

On autorise la signature d'une entente avec la Fabrique de la paroisse de Saint-Hermas par laquelle la Ville loue de la Fabrique un espace dans le presbytère de l'église.

Oléoduc Énergie Est

La Ville ne recommande pas à la Commission de protection du territoire agricole d'approuver une demande faite par Oléoduc Énergie Est afin d'amender le tracé de l'oléoduc Énergie Est traversant le territoire de Mirabel.

Dénomination de voies de communication

On donne les noms indiqués aux voies de communication suivantes :

Secteur de Saint-Canut

Rue du Grenache

Rue correspondant aux lots 5 956 243 et 5 956 244 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue du Grenache et afin de respecter le thème retenu pour cette zone, à savoir « Les vins ».

Secteur du Domaine-Vert Nord

Rue de Brissac

Rue correspondant au lot 5 956 505 du cadastre du Québec, afin de respecter le thème retenu pour cette zone, à savoir « Châteaux de France ».

Rue De Montcalm

Rue correspondant au lot 5 988 556 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue De Montcalm et afin de respecter le thème retenu pour cette zone, à savoir « Figures marquantes de la Nouvelle-France ».

Rue Jacques-Cartier

Rue correspondant au lot 5 988 538 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue Jacques-Cartier et afin de respecter le thème retenu pour cette zone, à savoir « Figures marquantes de la Nouvelle-France ».

Montée Sainte-Marianne

Rue correspondant au lot 5 855 007 du cadastre du Québec, puisqu'elle correspond à l'élargissement d'une partie de la montée Sainte-Marianne actuelle.

Secteur de Mirabel-en-Haut

Rue de l'Esplanade

Rue correspondant au lot 5 891 132 du cadastre du Québec, puisqu'elle constitue le prolongement de l'actuelle rue de l'Esplanade.

Interdiction de stationner

On interdit le stationnement sur le croissant Chevigny, du côté intérieur, dans le secteur de Saint-Augustin.

On interdit également partiellement le stationnement sur la rue Gravel du côté de l'école, entre la rue Therrien et le boulevard du Curé-Labelle, secteur de Saint-Janvier, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 9 h 30, et de 14 h 30 à 16 h 30, du mois de septembre au mois de juin.

Comité consultatif d'urbanisme

On renouvelle le mandat de Mme Ysabelle Gauthier et de M. Dominic Cyr à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme, pour la période du 29 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Centre d'hébergement multiservice

On accorde au Centre d'hébergement multiservice de Mirabel un délai additionnel d'un an, soit jusqu'au 1^{er} février 2018, pour se conformer à son obligation de reconstruire une bâtisse (lot 1 691 817), dans le secteur de Saint-Janvier, le tout conformément au contrat intervenu entre le Centre et la Ville.

Agent de bureau pour le Service de la sécurité incendie

On embauche Mme Isabelle Racette au poste d'agent de bureau au Service de la sécurité incendie, en tant que personne salariée régulière à temps plein.

Commis à la bibliothèque

On embauche Mme Line Sanscartier au poste de commis à la bibliothèque (service technique) au Service de la bibliothèque de la Ville, en tant que personne salariée à temps partiel.